

# Assemblée Citoyenne



## Présentation de l'avis citoyen « Réduire la place de la voiture individuelle à Évry-Courcouronnes »

Conseil Municipal  
Jeudi 8 décembre 2022



# Présentation de l'Assemblée Citoyenne

## Qu'est-ce que l'Assemblée Citoyenne ?

L'Assemblée Citoyenne est :

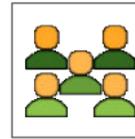
- un nouveau dispositif participatif, un espace de dialogue et de réflexion collective.
- un groupe de citoyens chargé de répondre collectivement à une question posée par le Maire sur un sujet important pour l'avenir d'Evry-Courcouronnes.

L'objectif :

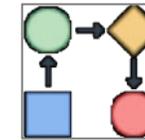
- construire une réflexion collective dans une ambiance conviviale et constructive.
- formaliser un « Avis Citoyen » pour nourrir la réflexion des élus.

L'avis de l'Assemblée Citoyenne reste consultatif.

## Composition et fonctionnement



Un panel



Une méthode



Une question



53 membres

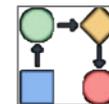
4 collèges

Habitants  
30 membres

Instances locales  
13 membres

Associations  
7 membres

Institutions  
3 membres



Information, réflexion et délibération collectives



Question précise, permettant une réponse utile pour éclairer la décision des élus

# Un premier sujet traité

« Réduire la place de la voiture individuelle en ville à Évry-Courcouronnes »



## Pour une Ville plus écologique

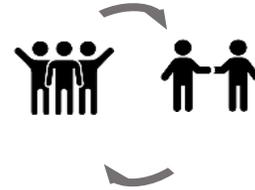


L'urgence climatique et  
environnementale



## Pour une Ville plus conviviale

L'affaiblissement des liens sociaux



## Pour une Ville plus apaisée



Les nuisances sonores,  
engorgement et sécurité



## Pour une Ville où l'on se déplace mieux

Libérer de l'espace pour les  
autres modes



# 4 séances de travail

Séance 1

Notre vision de la  
problématique

Diagnostic spontané  
et partagé

14 Avril 2022



Séance 2

Les orientations à  
privilégier

Audition d'experts :  
identification des  
orientations et enjeux clés

14 Mai 2022



Séance 3

Nos propositions à  
destination de la ville

Approfondissement des  
propositions concrètes  
d'actions

11 juin 2022



Séance 4

Relecture et validation  
de l'avis citoyen

Finalisation et validation  
de l'avis citoyen

2 Juillet 2022



# Axe 1 : Développer et inciter à l'usage des modes alternatifs à la voiture individuelle



L'accompagnement à la pratique des modes actifs

Les services dédiés à la pratique des modes actifs



L'aménagement des voies de circulation douces

Les transports collectifs



La cohabitation des modes

L'utilisation collective de la voiture



# Levier : L'accompagnement à la pratique des modes actifs



✓ Mettre en place des **aides à l'achat de vélos** de tous types **et de trottinettes** pour populariser les modes alternatifs de déplacement



- ✓ Communiquer par le biais de multiples canaux et relais (maisons de quartier, associations, écoles) afin de **sensibiliser à la mobilité douce**
- ✓ Mettre en place **des forums, flyers ou des encarts de sensibilisation** sur les réels besoins de déplacements en voiture dans les « dossiers de la quinzaine »
- ✓ Promouvoir la pratique du vélo en ville en **équipant les agents municipaux** (exemplarité)



- ✓ Enrichir les applications existantes (Google Maps, site internet de la Ville, Géovélo...) en transmettant les itinéraires doux référencés sur la ville.
- ✓ Créer une « **journée à vélo** » de découverte des voies existantes dans la ville, en famille, en suivant des parcours fléchés (présentation des itinéraires, balade à vélo avec le maire et la police)
- ✓ Créer une « **journée de la marche inter quartiers** » de découverte des voies existantes et de sensibilisation à la marche à pied

# Levier : L'aménagement des voies de circulation douces



- ✓ Embellir, signaler et sécuriser les cheminements piétons existants pour tous (enfants, PMR...)
- ✓ Créer davantage de voies piétonnes directes et continues



- ✓ Développer les pédibus pour les trajets des enfants vers l'école

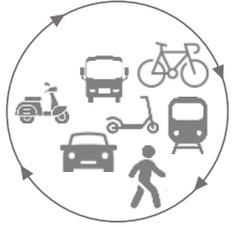


- ✓ Remettre à niveau les infrastructures plus anciennes et continuer à développer des aménagements cyclables (ponts, passerelles, pistes)
- ✓ À défaut de pistes cyclables, utiliser les voies bus pour la circulation des vélos et trottinettes avec une sensibilisation accrue des chauffeurs à la circulation des cyclistes, et une matérialisation/signalisation de ce partage sur la voirie



- ✓ Aménager des places de stationnement sécurisées pour les vélos et trottinettes

## Levier : La cohabitation des modes



- ✓ Sensibiliser les enfants et usagers des trottinettes et vélos aux **risques** et **bons comportements à adopter** pour assurer la sécurité de tous
- ✓ Organiser des **expositions** présentant les conséquences des accidents dus au non-respect du code de la route (par exemple en s'appuyant sur le centre de rééducation Coubert)
- ✓ **Contrôler l'âge** des usagers, le respect du code de la route et le stationnement.

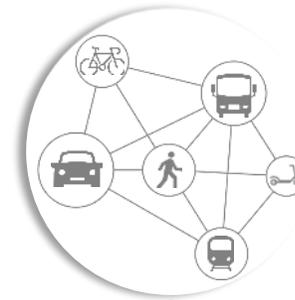


- ✓ Créer de **nouvelles infrastructures**, notamment pour le franchissement des grands axes, et **mobiliser des policiers mobiles** pour assurer la sécurité dans les endroits identifiés comme dangereux
- ✓ Mieux **aménager les infrastructures à la cohabitation des modes**
- ✓ **Mieux définir les sites d'emprunt / de dépôt** des trottinettes en libre-service
- ✓ **Travailler sur une meilleure synchronisation des feux de circulation**

## Levier : Les services dédiés à la pratique des modes actifs



- ✓ Développer des **flottes de vélos, vélos-cargos et trottinettes en autopartage/libre-service** et en mettre à disposition dans les maisons de quartier
- ✓ Développer des **bornes de réparation des vélos et trottinettes**, financées par la Ville afin d'offrir aux habitants un accès facile et peu onéreux à l'entretien des vélos

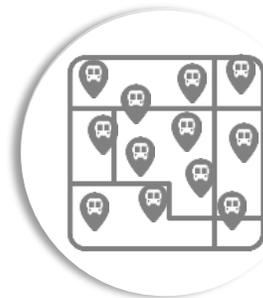


- ✓ Intermodalité : Aujourd'hui les **correspondances** ne semblent pas toujours **adaptées ou faciles**. Les propositions en matière de stationnement « vélo » ou « trottinettes », d'itinéraires piétons, de dessertes « transports collectifs » doivent également être pensées pour un **bon enchaînement des modes**.

## Levier : Les transports collectifs



- ✓ Améliorer la **qualité des transports collectifs** existants en termes de **facilité d'usage** et de **confort de voyage**
- ✓ Mettre en place la **priorité de circulation des bus** sur les voitures, avec des feux qui prennent en compte et détectent ces bus (ressort départemental) pour améliorer les temps de parcours
- ✓ Mener une réflexion sur la **gratuité des transports collectifs**



- ✓ Proposer une **nouvelle offre de transports collectifs**
- ✓ Développer de **nouvelles liaisons** : des trajets de bus depuis les **écoles** vers la **piscine**
- ✓ Améliorer la **plage horaire journalière des bus le dimanche**

## Levier : L'utilisation collective de la voiture



- ✓ **Visibiliser les aires de covoiturage** existantes et **communiquer** sur leurs emplacements
- ✓ Rendre gratuit le stationnement pour le covoiturage
- ✓ Créer des **aires de covoiturage** et les rendre obligatoires sur les **parkings privés** (de commerces)



- ✓ Inciter les **habitants d'un même quartier** à **covoiturer** ensemble
- ✓ Centraliser les services existants de covoiturage sur le territoire sur une **application à créer à l'échelle de Grand Paris Sud**



- ✓ Développer une **offre d'autopartage**

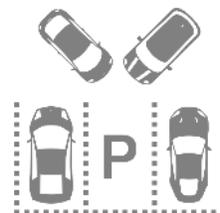


- ✓ Organiser **l'achat collectif de véhicules automobiles** entre particuliers, et mettre en place des **aides juridiques** pour **l'encadrer**

## Axe 2 : Réguler la place de la voiture individuelle en ville



Le stationnement



L'aménagement de la ville



La vitesse





## Levier : Le stationnement



- ✓ **Développer des parkings-relais gratuits en bordure de la Ville** à destination des visiteurs, pour permettre le déplacement en centre-ville uniquement en modes doux ou en transports collectifs



- ✓ **Recenser les parkings vacants pour les redistribuer**
- ✓ **Encadrer et uniformiser les tarifs de stationnement pratiqués par les bailleurs**

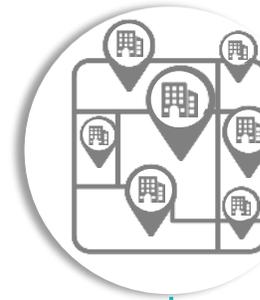


- ✓ Créer des **places de stationnement devant les commerces**, aux abords de **l'université d'Évry** pour les étudiants et pour les camions de livraison
- ✓ Aménager des **tarifs adaptés en fonction du type d'utilisateur et de ses besoins**
- ✓ Mener une **campagne d'information** sur les modalités (abonnements existants) et tarifications actuelles du stationnement dans la ville, plutôt attractifs

## Levier : L'aménagement de la ville



✓ Développer le **télétravail**



- ✓ **Rendre plus attractifs les commerces de proximité**
- ✓ Lutter contre la centralisation en **créant des pôles multiservices inter quartiers**

## Levier : La vitesse



- ✓ **Abaisser la vitesse autorisée** à 30km/h et 20km/h aux abords des établissements scolaires



- ✓ Aménager les voiries pour **limiter les vitesses de circulation** : ralentisseurs dans les zones d'habitations, feux à récompense (restant au vert en cas de respect des limitations de vitesse)
- ✓ Mieux contrôler le **respect des vitesses de circulation autorisées** : radars pédagogiques, radars tronçons

## Conclusion de cet avis citoyen

**Afin de pouvoir mesurer l'efficacité des mesures prises au fil du temps, il sera utile de constituer un observatoire indépendant afin d'assurer un suivi objectif des actions.**

